UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel
Mars 1977

Tweemaandelijks Tijdschrift
Maart 1977

10e Anniversaire
1966-1976
10de Verjaring

Numéro 65

Eau-forte d'Henri Quittelier

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 - Bruxelles
Tél. 376.77.43 - C.C.P. 000-0062207-30

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat, 9
1180 - Brussel
Tel. 376.77.43 - P.C.R. 000-0062207-30

Bulletin bimestriel
Mars 1977 - n° 65

Tweemaandelijks tijdschrift
Maart 1977 - nr 65

NOTRE PROCHAINE ACTIVITE

Chacun d'entre nous est de plus en plus convaincu qu'un bon aménagement de Bruxelles passe par un meilleur fonctionnement des transports en commun. C'est pourquoi, il nous a paru intéressant d'inviter M. LOMBART, Directeur à la S.T.I.B. qui nous parlera de l'évolution de sa société ces dernières années.

La conférence aura lieu le 24 mars prochain, à 20h15, à la Ferme Rose. Elle sera suivie d'un débat.

ONZE VOLGENDE VERGADERING

Ieder van ons is er meer en meer van overtuigd dat een goede ruimtelijke ordening voor Brussel begint met een betere werking van het openbaar vervoer. Daarom hebben wij de Heer LOMBART, Directeur van de S.T.I.B. uitgenodigd die ons zal spreken over "l'Evolution de la S.T.I.B. au cours des dernières années".

De voordracht zal plaats hebben op 24 maart e.k. te 20h15 in het Hof ten Hove. Eeen debat zal deze voordrachtavond afsluiten.

APPEL A NOS MEMBRES

Au cours de notre récente assemblée générale, Mr PIERRARD a mis l'accent sur la diminution, au moins relative, du nombre de membres actifs au sein de notre Cercle. Partis il y a 10 ans, d'une dizaine de membres particulièrement actifs, oeuvrant au sein d'un Cercle comportant un nombre réduit de membres, nous nous trouvons actuellement beaucoup plus nombreux (310 membres cotisants en juillet dernier), mais sans que le nombre de nos membres actifs ait augmenté dans la même proportion. Il en résulte que les tâches purement administratives absorbent actuellement une bonne part des énergies disponibles au détriment de nos buts initiaux qui sont essentiellement l'étude, la diffusion et la défense du passé local. Nous estimons que sous peine de faire perdre à notre Cercle tout dynamisme et toute possibilité d'initiative, nous ne pouvons poursuivre dans cette voie.

Si nous ne pouvions dès lors découvrir au sein même de notre Cercle les nouvelles collaborations indispensables, nous nous verrions, à notre grand regret, obligés de réduire les services qui sont actuellement rendus à l'ensemble de nos membres.

Nous insistons donc pour que se multiplie au sein de notre Cercle les initiatives. Pour autant qu'elles restent dans la ligne de nos buts sociaux, et qu'elles respectent la nécessaire neutralité de notre Cercle en matières politique, philosophique et linguistique, nous les appuierons dans toute la mesure du possible.

LE PRESBYTERE DE LINKEBEEK

I. La plus ancienne mention concernant le presbytère de Linkebeek date du recensement de 1496 :
"Item twee bewoende geestelike huysen d'een toebehorende der erfcueren ende bij den prochiaen bewoent" (Cuvelier, Denombr bl 195).

Il est probable que l'autre bâtiment auquel il est fait allusion aura été habité par le sacristain.

Si l'on en croit A. Wauters, le presbytère aurait été détruit dans le courant de l'hiver 1546-47, dans un incendie accidentel ou criminel. Le curé aurait reçu l'autorisation d'emprunter pour réédifier son habitation. Un prêt de 96 florins aurait été accordé par Jan van den Dijcke, maître de la Chambre des Comptes, moyennant l'hypothèque sur les biens de cure, notamment "een verbrande stede met bogaarde ... met noch een huys daerop staende ... ontrent een bunder groot ... palende aen 's heeren strate ... aen 's Papenblock... met de 4de sijde aen d'erve geheten Schoenenberg ... aen Jan van Linth papiermaecker...".

Cette créance passera de mains en mains au cours des siècles. En 1741, elle est en possession de la soeur du curé Van Geel.

Le rapport d'une visite décanale de 1572 - c'est-à-dire la visite réglementaire effectuée par le doyen - indique que la cure est petite mais bien restaurée. Malheureusement, l'incendie a détruit une grande partie des archives. Le toit de cette cure fut partiellement réparé en 1690.

Le presbytère et ses dépendances appartenait à l'abbaye de Forest en vertu de la donation faite en 1190 par l'évêque de Cambrai. En 1733, l'abbesse fit réédifier le presbytère car l'ancien était sans doute trop étroit et vieillot. A la demande du curé qui intervint dans les frais, ce nouveau bâtiment ne fut pas construit au même endroit que l'ancien.

Sous l'Ancien Régime on mentionne encore deux réparations.

En 1778, lors de l'aggrandissement de l'église, les briques sont fabriquées sur le "Cureland" et à cette occasion le curé fait restaurer le prebystère. En 1788, l'abbesse de Forest répare les châssis et fait modifier l'escalier intérieur qui subsiste toujours.

[Traduction libre d'un extrait du livre de Messieurs Constant Theys et Jules Geyssels "Geschiedenis van Linkebeek, 1957"].

II. L'histoire du presbytère de 1790 à nos jours reste encore à écrire. Ce qui est certain c'est que le corps principal date de 1733 ou 1734. On y a accolé par la suite une annexe sur le côté nord ainsi que plusieurs dépendances.

Lors de la construction de la nouvelle école communale, il est apparu nécessaire d'empiéter quelque peu sur le jardin de la cure pour pouvoir aménager la cour de récréation. En 1976, la Fabrique d'église a cédé à cet effet une parcelle de 7 a environ. D'autre part, la Commune a fait établir des plans pour la restauration du presbytère. Une première phase de travaux, qui sera exécutée sans doute au printemps 1977, prévoit le remplacement des dépendances en ruines par un nouveau garage qui s'harmonise avec l'ensemble du bâtiment. Par la même occasion, il est prévu de drainer le sol des abords immédiats afin d'éviter les méfaits de l'humidité dans les caves et dans les fondations. Il est permis d'espérer que dans le courant des années à venir, ce vieux presbytère, qui est sans aucun doute le plus ancien édifice de Linkebeek, puisse être remis complètement en valeur. Les exemples de restaurations semblables ne manquent pas.

J.Vandenbrande

L'INSTITUT MEDICAL DE LATOUR DE FREINS A UCCLE

Un exemple de réussite architecturale du début du 20e siècle : l'insertion d'un bâtiment hospitalier à vocation essentiellement fonctionnelle, dans le plus profond respect du site et de l'environnement.

Rue Engeland, face aux nouveaux bâtiments de l'Institut Pasteur, se dresse, dans un superbe écrin de verdure, l'Institut médical de Latour de Freins (du nom de son bienfaiteur Charles-Antoine M. de Latour de Freins qui avait légué en 1888, 700.000 francs au Conseil des Hospices de la Ville de Bruxelles, en vue de la réalisation de l'établissement. A noter qu'il y eut également une donation complémentaire de 100.000 Frs de la part de Georges Brugmann).

La construction de l'édifice fut entamée en 1899 et l'inauguration officielle eut lieu en 1902, en présence de S.M. Léopold II. Rarement, ont présidé à la conception et à la réalisation d'un bâtiment hospitalier de ce genre, au début du siècle, d'aussi méticuleuses précautions d'ordre esthétique, climatique, hygiénique, pratique et de sécurité. Il devait s'agir, pour l'époque, d'une véritable oeuvre d'avant-garde, ultra-moderne et conservant encore bien des aspects valables, à l'heure actuelle.

Nous livrons, à cet effet, quelques extraits de la communication présentée en 1904, à la Société Clinique des Hôpitaux de Bruxelles, par le Docteur PAVARD, Médecin-Directeur de l'établissement, à l'époque. L'architecte de l'ensemble fut Mr MAQUET, tandis que la création des jardins fut confiée à Mr FUCHS.

Il est à espérer vivement que cet ensemble subsiste encore longtemps dans son état harmonieux, en total respect de l'environnement et de l'esthétique du site.

Nous remercions vivement Mr Jacques LORTHIOIS pour les compléments d'information qu'il a bien voulu nous communiquer en vue de la rédaction du présent articles.

Gaston BERGHMANS

"L'INSTITUT MEDICAL DE LATOURS DE FREINS A UCCLE

La création d'un asile ou dépôt de convalescents est le complément nécessaire du régime d'hospitalisation adopté dans les villes pour les malades de la classe laborieuse et indigente.

Le nouvel hôpital s'élève sur le plateau de Linkebeek, qui lui a valu son nom, à la limite de la commune d'Uccle, à moins de 4 lieues de la ville de Bruxelles, à une altitude de 110 mètres au-dessus de la pittoresque vallée de Linkebeek, qui lui a valu le nom d'Hôpital de Linkebeek.

La station du chemin de fer de Linkebeek, à 10 minutes de marche de l'établissement, facilite les communications, et une chaussée, large de 18 mètres et plantée d'arbres, y donne accès par la route de Saint-Job.

Aucune situation n'est plus avantageuse, aucun emplacement aussi privilégié : dans un centre agricole; loin des industries qui menacent la pureté de l'atmosphère ou peuvent troubler le calme du séjour, l'hôpital accosté au Nord-Est de la forêt de Soignes, s'ouvre largement au Midi sur la vallée de Linkebeek, large de plusieurs lieues.

Le spectacle, vu de la galerie des malades, est magnifique, d'un pittoresque et d'une variété à charmer les plus moroses et à justifier le nom de "Petite-Suisse" donné au pays d'alentour.

Le voyageur, descendu à la gare de Linkebeek, aperçoit le monument avec ses briques rouges de Silésie et les menaux blancs de pierre de Neuville, d'une architecture colorée et vivante, qui semble s'élever d'une forêt de sapins.

Le parc, oeuvre de l'architecte de jardins, M. FUCHS, de Bruxelles, mesure plus de 6 hectares ; l'artiste, par la sobriété du dessin, a su réaliser les proportions grandioses du dessin d'un parc royal ; de larges chemins dans une courbe gracieuse entourent une pelouse de plus de 1 hectare qui dévale du plateau en déroulant jusqu'au bas de la colline ses flots ondulés.

Des massifs de verdure, des corbeilles de roses, rompent l'uniformité et apportent la note gaie de leurs tons variés. Des plateaux ont été ménagés dans les endroits choisis pour le point de vue ; des bancs invitent le malade au repos, dans la vision des sites les plus pittoresques.

Sur le plateau, le bâtiment principal dessine son architecture Renaissance ; la brique rouge vif, la pierre blanche se combinent pour tempérer la sévérité de la ligne droite et de hautes fenêtres dans leur large baie de lumière concourent à égayer l'aspect : ce n'est plus le cloître, ce n'est plus l'hopital, c'est quelque demeure seigneuriale où tout invite à jouir des bienfaits de la vie en plein air.

Il appartenait à M. MAQUET, le savant et habile architecte; d'assouplir son grand talent en construisant un hôpital d'aspect moins austère, qui ne rappelât ni l'isolement ni la souffrance et qui paraût aux yeux des malades comme un asile de paix, de renaissance et d'espoir.

L'oeuvre hygiénique ne le cède en rien à l'oeuvre architecturale.

Nous avons dit l'emplacement choisi et la situation exceptionnelle.

La constitution géologique n'est pas indifférente : le sol, sablonneux-argileux, absorbe les eaux de pluies et des neiges ; une couche de grenaille de porphyre rend les chemins du parc accessibles aux pensionnaires, quel que soit le temps ; des rigoles de briques au ciment assurent l'écoulement des eaux.

Une couche d'humus naturel entretient la végétation. La nappe aquifère, à une profondeur de 35 mètres, écarte tout danger d'humidité ; elle peut assurer l'alimentation en cas de nécessité, grâce à un puits creusé à proximité de l'habitation ; l'établissement est alimenté par une large distribution, reliée par un canalisation spéciale au service des eaux de la ville de Bruxelles.

Un système d'égoûts relie les éviers et les water-closets à deux fosses fixes qui reçoivent les eaux ménagères.

L'orientation N-O et S-E est la plus propice dans notre climat : c'est celle qu'on a choisie pour le bâtiment principal ; les ailes occupées par les dortoirs sont orientées de l'Est à l'Ouest et baignées incessamment par le soleil, du levant au couchant.

La façade principale, au Nord, est exclusivement réservée au service administratif et un large corridor dallé la sépare des locaux servant dallé la sépare des locaux servant d'habitation aux pensionnaires, tous disposés au Sud.

La chaufferie générale est donnée par la vapeur d'eau à basse pression, du système Koerting ; elle porte la chaleur dans tout l'édifice, du souterrain jusqu'aux combles.

L'éclairage, nous l'avons dit, se fait au gaz et au bec Auer ; des veilleuses sont placées aux becs dans tous les locaux habités : on évite sûrement ainsi tout danger d'échappement de gaz au moment de la fermeture et tout danger d'asphyxie.

L'éclairage à l'électricité n'a pu être installé par suite d'engagements contractés par la commune d'Uccle avec la Compagnie d'exploitation du gaz d'éclairage.

Le chauffage dans divers locaux et dans les chambres particulières peut être assuré par des foyers à gaz qui fonctionnent dans les journées froides et humides, lorsque le générateur de vapeur d'eau ne peut être employé pour raison économique.

La cuisine de l'établissement se fait au gaz.

L'Hôpital des Convalescents, on peut le dire avec raison, réunit à souhait toutes les conditions de confort et d'hygiène.

On doit féliciter le Conseil des Hospices de la réussite de son oeuvre et en reporter tout le mérite à sa sollicitude pour les malheureux, au dévouement éclairé de ses membres."

(Extraits du Journal médical de Bruxelles, n° 27, 7/7/1904.

ENCORE LE CHAT

Au cours de notre récente exposition, un ancien habitant du Chat a bien voulu mettre à notre disposition le programme d'une revue jouée les 18 et 19 septembre 1921 par le cercle symphonique et dramatique "Le Lys" et intitulée "Chez nous ... au Chat". Nous en extrayons le chant suivant :

CHARIVARI DU CHAT

Chanté par le Chat Air : (Sur l'air du tra-deridera)

I

Chacun sait qu'à Stamboul on trébuche à chaque pas
Sur de grands chiens chassieux qui chassent la charogne
Dans notre' charmant quartier on dénicha la b'sogne.
De cultiver des chats qu'en foule on accoucha.

Refrain

Tout ça n'est pas. Miauw, miauw,
Du charabia, miauw, miauw.
C'est l'histoire du quartier du CHAT. Miauw.

II

Et pour que ça marchât on chargea l' chat botté
Qui chercha des achats jusque dans l'chinchassa
C't Angora s'aboucha avec le shah de Perse
Visita la Chaldée, Chanaan, l' Kamchatka.

(Refrain)

III

Puis on ach'ta des chars, des charrettes, des chariots.
Pour charger tous les chats qu on devait aux achats :
Un charr'tier charitabl' charria toutes les chattées,
Et chacun, chapeau bas saluait' c'charron la.

(Refrain)

IV

Tout l' mond' s'enticha et chacun s'embaucha,
Partout l'on empocha d' l'argent qu'on ensacha ;
Le quartier s'ébaucha, personne ne s'en facha.
Ainsi se déclencha la naissance du chat.

(Refrain)

V

Un fier pacha, chatain miné par le chagrin
Y jucha sur la butte un chatoyant chalet ;
Mais un gros chat s'y cacha, y nicha,
Et chassa le pacha qu' son chahut écorcha.

(Refrain)

VI

On chargea un chap'lain d'y bâtir une chapelle ;
Il y devint chanoine en disant le chap'let ;
Son chapitr' chamarré en chasuble y prêcha
Chaqu' jour avec chaleur la Sainte Charité

(refrain)

VII

Un richard approcha, y ficha un château ;
Chaqu' matin chevaucha à la chasse des chats ;
D'abord les cravacha, puis il les embrocha,
Il en joncha le sol, enfin les écorcha.

Dernier refrain

Et ce fut là, miauw, miauw
La fin des chats, miauw
Mais il resta l'quartier du chat ... Moi !

(communiqué par M. JACQUEMIN)

DE KAUWBERG

Wij trekken uit "De Hoorn" nr 61 van februari 1977 volgende tekst :

Ter aanvulling van het dossier KAUWBERG publiceren wij hierna de resultaten van een onderzoek dat door de WIELEWAAL JONGEREN BRUSSEL op de Kauwberg in het voorjaar 1976 uitgevoerd werd om de waarde van het gebied te bepalen. Deze studie zal verder gezet worden.

Wij kunnen uit de eerste waardebepaling van "De Kauwberg" echter nu al besluiten dat het gebied bescherming verdient. Door zijn zandige ondergrond herbergt het een aantal interessante planten, en de aard van het biotoop zorgt voor een aantal typerende vogelsoorten.

Een aantal maatregelen zouden zo snel mogelijk moeten getroffen worden : opruiming van het afval en het weghouden van motocrossers die heel wat vernielen.

Vogelsoorten Kauwberg - Ukkel :

wilde eend - torenvalk - zilvermeeuw - kokmeeuw - houtduif - Turkse tortel - koekoek - gierzwaluw - groene specht - boerenzwaluw - zwarte kraai - kauw - ekster - gaai - koolmees - pimpelmees - winterkoning - grote lijster - zanglijster - merel - zwarte roodstaart - roodborst - spotvogel - zwartkopgrasmus - tuinfluiter - grasmus - braamsluiper - tijftjaf - fitis - heggemus - witte kwik - spreeuw - groenling - kneu - vink - geelgors - huismus - ringmus -

Planten Kauwberg - Ukkel

heermoes
reuzenpaardestaart - lidrus - adelaarsvaren - zachte berk - ruwe berk - zwarte els - hazelaar - tamme kastanje - zomereik - ratelpopulier - schietwilg -

grauwe wilg - waterwilg - grote brandnetel - ridderzuring - schapezuring - veldzuring - koekoekbloem - grootbloemige muur - akkerhoornbloem - gewone hoornbloem - scherpe boterbloem - kruipende boterbloem - heterstasje - rivinus viooltje - kantig hersthool - braam speciës - aardbelganzerik - lijsterbes - éénstijlige meidoorn - Amerikaanse vogelkers - heggenwikke - smalbladwikke - brem - wilgeroosje - zachte ooievaarsbek - gewone vleugeltjesbloem - esdoorn - paardekastanje - witte kornoelje - grote bevernel - zevenblad - engelwortel - bereklauw - peen - struikheide - vlasleeuwwebek - gewone ereprijs - klimopereprijs - hondsdraf - paarse dovenetel - witte dovenetel.

DATES A RETENIR

23 avril (et non 22 comme annoncé erronément dans notre bulletin précédent) : au Peter Pan : "Les Impressionnistes de Linkebeek".

21 mai : visite à Beersel (château de Roest d'Alkemade).

19 juin : promenade à Rhode-St-Genèse.

NOUVELLES UCCLOISES

PROCEDURES DE CONCERTATION

Les procédures de concertation prévues au projet de plan de secteur ont été entamées ou sont sur le point d'être entamées pour diverses zones, notamment :

la prairie de l'avenue De Fré : il est question d'y installer certaines sections de l'école "Berkendael", ce qui ne manquerait pas d'intensifier encore la circulation automobile dans une avenue De Fré déjà largement saturée et particulièrement dangereuse.

Le Cauwberg : il s'agit en fait de toute la zone située entre la chaussée de St Job, l'avenue de la Chênaie et l'avenue Dolez, et de plus de la zône non bâtie située à l'angle de l'avenue Dolez et de l'avenue Jacques Pastur.

Une zone verte de 5 Ha y serait maintenue (en principe la sablière du Cauwberg et un espace de l'autre côté de l'avenue Dolez. Une zone industrielle ! serait prévue en bordure de la voie ferrée. Le reste serait consacré à l'habitat (5.000 personnes).

Ici encore, on se heurte à un problème de circulation et l'on peut déjà imaginer l'afflux de voitures dans les rues voisines : rue Basse, avenue Dolez, av. de Wansyn, par exemple, si la politique des circulations à Bruxelles n'est pas fondamentalement modifiée. Ajoutons que maintenir 5 Ha d'espace vert d'ailleurs difficilement utilisables autrement, sur un total de 50 Ha nous paraît dérisoire.

Le Kinsendael : il s'agit de la propriété habitée jadis par Charles Woeste qui fut longtemps chef du parti catholique. La propriété comportait un étang qui fut comblé ces dernières années. Le château a également été démoli. La propriété conserve de fort beaux arbres et des zones intéressantes au point de vue écologique. Une procédure de classement par la Commission des Monuments et des Sites est également en cours, pour cette zone.

REFECTION

Les travaux de remise en état des toitures de l'église N.D. du Rosaire, qui laissaient fortement à désirer ont été entamées récemment.

A CALEVOET

Le groupe PRO ANTIQUA procède actuellement à des fouilles à l'emplacement de l'ancienne chapelle de N.D. de la Consolation à Calevoet. Nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats de cette fouille.

TE BEERSEL

Zal de nieuwe gemeente "Beersel" "Kesterbeek"worden ? Dat is inderdaad de wens van de nieuwe gemeenteraad. KESTERBEEK (CASTERBEECK op de kaart van Ferraris) is de naam van een gehucht van Dworp dat gelegen was aan het kruispunt van de Groenstraat en van de Astweg. Het is ook de naam van een beek die haar oorsprong vindt niet ver van dit kruispunt en naar de Molenbeek vloeit. Ten slotte is het tevens de naam van een oude heerlijkheid die in de zelfde streek gelegen was.

NOUS AVONS LU

Dans la revue Brabant de février 1977 :

- un article consacré à la promenade du Kesterbeek et à celle du Meigemheide, par Jaak et Paula Deblander-De Boeck.

REQUETE DU "WOUDMEESTER" de BRABANT

Mademoiselle LADOS van der MERSCH nous communique le texte suivant :

"Ce 14 de décembre 1705, Remontre très humblement le sieur Philippe de Malines, grand forestier de Brabant, dit en Thiois Woudmeester, questaest de don devoir à faire cesser et corriger les excès et méfes qui se commettent sur la forest de Soignes. Il s'est trouvé l'an 1702 que les gens ou domestiques du Colonel Jacques Pasteur, ont par diverses fois conduit une troupe de plus de 80 porcs sur les jeunes tailles dudit bois, à raison dequoy, ils ont été calengé par les forestiers et ensuitte pour ledit excès, ledit Colonel a esté condemné pour la première fois comme les pauvres manans voisins dudit bois, à l'amende de 40 florins et aux frais engendrez pour ce sujet, portant tout ensemble à la somme de 100 florins salvo justo suivant la sentence en rendue à sa charge par les jurez de la foresterie le 2 juin 1702, desquels jusques ons il n'a sceu consentir le payement ..."

LE PALAIS DES ACADEMIES

par E. Op de Beeck et F. Bouquiaux, in Brabant 1975 - n° 6, pp. 28-35. Une visite de cette somptueuse résidence édifiée pour le Prince d'Orange et aussi une description de son intérieur dont la restauration arrive à son terme. On regrette l'absence de vues intérieures du palais. Sans doute les auteurs ont-ils été priés de ne pas révéler ce qui doit être une surprise.

Il est permis d'espérer que celle-ci ne sera pas réservée à quelques privilégiés comme c'est toujours le cas au palais d'Egmont-Arenberg, où la note fut aussi apurée par l'ensemble des contribuables sans qu'il leur soit jamais permis de le visiter.

GLANE DANS LA PRESSE D'AUTREFOIS

"Jugement rendu par le Conseil militaire. Séance du 18 nivôse, l'an IV (8 janvier 1796). Le conseil, légalement convoqué et assemblé aux fins de procéder au jugement définitif des nommés Henri Stembaskliers, dit Froonens, âgé de 33 ans ; Théodore Vanisterdael, dit Poste, âgé de 26 ans, nés de Linckbeck (sic) ; J.B. Michiels, père, di Patard, âge de 59 ans ; Jacques Michiels, fils, âgé de 20 ans ; Henri Michiels, fils, âgé de 24 ans ; J.B. Vanderkelen , âgé de 26 ans, nés de Rhodes (sic) ; François Debue, âgé de 21 ans ; Joseph Vanderborght, âgé de 18 ans ; Michel Demunster, âgé de 31 ans ; Engel Demunster, âgé de 24 ans, nés d'Uccle : tous prévenus d'être auteurs et fauteurs de vols faits avec attroupement, effraction et violence.

Le défenseur officieux entendu, et vu les conclusions du citoyen Chantepie, rapporteur, après en avoir délibéré au secret, et repris la séance publique, a porté, à la majorité des suffrages, le jugement suivant :

Attendu qu'il est constant que les nommés Henri Stembaskliers, Théodore Vanisterdael, etc... se sont réunis par différentes fois dans leurs maisons respectives ainsi que dans celles d'autres particuliers, où ils arrètoient leurs projets criminels et partageoient le produit de leur rapine ;

Attendu qu'il est constant qu'ils se sont portés en troupe, et armés de bâtons, coutelas, fusils et pistolets, dans la forêt de Soignes et sur les grandes routes, pour y exercer leurs brigandages ;

Attendu qu'il est constant qu'ils se sont transportés par bandes dans le domicile de plusieurs citoyens pour y commettre des vols avec effraction et violence ;

Attendu enfin qu'il est constant qu'ils étoient devenus, par leurs attentats, un fléau pour leurs concitoyens, et qu'ils avoient, par leur atrocités, répandu la terreur dans tout le pays ;

Le Conseil, dans son âme et conscience, applique aux nommés Henri Stembaskliers, Théodore Vanisterdael, J.B. Michiels, Jacques Michiels, Henri Michiels, J.B. Vanderkelen, François Debue, Joseph Vanderborght, Michel Demunster et Engel Demunster, l'article XVI de la loi du deuxième jour complémentaire de l'an 3, et en conséquence les condamne à la peine de mort.

Arrête en outre, le conseil, que le présent jugement sera imprimé dans les deux langues, française et flamande, et qu'il sera, dans les neuf nouveaux départemens (sic) de la Belgique, lu, publié et affiché partout où besoin sera.

Fait à Bruxelles, les jours, mois et an que dessus.

Etoient signés : SIMON, canonnier ; DELORME, canonnier ; DESJARDIN, dragon ; GEORGE, caporal ; POMARD, maréchal-des-logis ; FLEURY, caporal; MALLET, sous-lieutenant ; RASCQ, capitaine ; LEBEAU, chef-président.

L'exécution s'est faite hier, à trois heures après-midi, dans le passage Argenteau, près de la place de la Liberté ; on avoit jugé à propos de déployer un grand appareil militaire pour assurer la tranquillité publique ; mais, quoiqu'il y eut plusieurs milliers de spectateurs, elle n'a pas été troublée un instant".

Le Républicain du Nord, n° 58, p. 4 du 20 nivôse an IV (10 janvier 1796).

Ces dix inculpés étaient-ils réellement des brigands au sens propre du terme ou simplement des partisans ? La composition du tribunal et l'orientation politique du Républicain du Nord ne permettent guère de se faire une opinion à ce propos. Remarquons cependant qu'un mois plus tard, l'Impartial européen (n° 18, du 28 pluviôse an IV - 17 février 1796) annonçait l'arrestation de brigands dans la fofet de Soignes et précisait "qu'un cousin de Charles de Loupoigne avait été fusillé cet après-dîner près de la Porte de Hal avec l'appareil militaire le plus important".

Ces arrestations étaient le résultat d'une vaste opération de police déclenchée à la fin du mois de novembre 1795, pour démontrer l'inanité des rumeurs faisant état de l'éclosion d'une seconde Vendée dans la région sonienne. La forêt et les villages périphériques furent ratissés par la troupe commandée par le Général Songis qui avait installé son quartier général à Groenendael d'abord, à Val-Duchesse ensuite.

Le"passage d'Argenteau" était une sorte de cul-de-sac aristocratique qui s'ouvrait sous un portique incurvé reliant les deux hôtels situés aux angles de la Place Royale et de la rue de la Régence. Il avait été percé pour des raisons de symétrie lors de la création de la Place Royale (appelée alors : Place de la Liberté) et donnait accès à l'hôtel d'Argenteau auquel il devait son nom. Cet immeuble et ses jardins, où logèrent plus tard les parents de la reine Victoria, disparurent lors de la construction du Musée Royal des Beaux-Arts, en 1876. C'est donc en face de ce dernier qu'eut lieu l'exécution capitale relatée ci-dessus.

J.L.

L'ICONOGRAPHIE UCCLOISE

vient de s'enrichir inopinément par la dispersion de l'oeuvre graphique du baron Stanislas de Wal de Baronville (1791 + 1872).

Ce dessinateur amateur, plus fécond que talentueux, a réalisé 200 vues de châteaux et, accessoirement de sites urbains, entre 1820 et 1848. La Banque Nationale ayant acquis dix de ces dessins, un article remarquablement documenté et qui est en même temps une recension de la production du baron de Wal a été publié dans la revue mensuelle de cet organisme financier (B.N.B. 1975 - n° 10 - pp. 5 - 25 : Het tekenalbum van baron S. de Wal de Baronville).

On y trouve notamment, reproduites et commentées, des vues des châteaux de Wolvendael et de Boetendael ainsi que de la campagne où le baron de Broich avait succédé aux Pollart de Canivris, ses beaux-parents.

QUELQUES ACTES PEU CONNUS SUR STALLE

Le 9 janvier 1371 - Monsieur Floris van Stalle, seigneur de Rivieren, chevalier, fat don à Henry van Kersbeke, chevalier, époux de Demoiselle Marie van Stalle, sa soeur, de divers biens sous Stalle. Parchemin avec sceaux. (Office fiscal du Brabant, recueil 1062, documents trouvés dans les papiers de M. Bouton, fiscal de Brabant, ancien seigneur de Stalle).

Le 21 février 1380 - Floris, seigneur de Stalle et de Ryvieren fait accord avec son neveu Floris van den Bondele, de Hal. Parchemin. (Office fiscal du Brabant, recueil n° 1062).

Le jour de St Martin 1393 - Alide de Stalle fait accord avec Wouter van Kersbeke. Parchemin avec sceaux. (Office fiscal du Brabant, recueil n° 1062).

Le 5 février 1461 - Bail pour Pierre van Haseldonc, "mesmaker", fils de feu Jean, du Slijpmolen avec dépendances sous Stalle, par Jean van Kersbeke, seigneur de Stalle et de Goidsenhoven, chevalier, fils de feu Wouter. Par hemin. (Office fiscal du Brabant, recueil n° 1062).

Le 14 mai 1461 - Jacques van den Poele, fils de feu Jean, fait accord avec Jean Wijckmans, fils de feu Jean. Parchemin. (Office fiscal du Brabant, recueil n° 1062).

Le 25 novembre 1478 - Noble et puissant Messire Colart de Mailly, Seigneur de Stalle, chevalier, fait accord avec Jehan de Handelbuch, écuyer, mayeur de Rode. Parchemin. (Office fiscal du Brabant, recueil n° 1062).

Le 7 avril 1482 - Jean de Cuypere fils de feu Henri vend une ferme et dépendances à Neerstalle à Wouter van Kersbeke, seigneur de Stalle et d'Overhem. Parchemin et sceaux. (Office fiscal du Brabant, recueil n° 1062).

Pierre tombale au couvent des Récollets à Tienen :

HIER LICHT BEGRAVEN HEER WAUTER
VAN KEERSBEKE HEERE VAN STALLE
ENDE VAN GOETSENHOVE STERF
INT JAER 1444 DEN 5 DECEMBER
ENDE VRAUWE CATHERINE
VAN GHISTELLES VRAUWE VAN STALLE
ENDE VAN GOETSENHOVE STIERF
INT JAER 1441 DEN 2 MEY
BIDT VOOR DE SIELEN.

Quartiers

Keersbeke : d'argent au lambel de gu à cinq pendants.
Stalle : de gu à la fasce d'hermine
..... : de gu au chevron d'hermine.
..... : écartelé aux L/4 : d'azur à quatre pals de gu, au chef d'or chargé d'un lion rampant de gu.
aux 2/3 : d'or à la bande de gu chargée de trois ailerons d'argent.
(Manuscrit G 777 page 66 verso à la Bibliothèque Royale à Bruxelles).

Henri de Pinchart.